Nations Unies A/AC.292/2024/1

Assemblée générale

Distr. générale
31 janvier 2024
Français
Original : anglais

Groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)
Septième session de fond
New York, 4-8 mars 2024

Programme de travail provisoire

Note du Secrétariat

1. La septième session de fond du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), qui a été créé en application de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale, se tiendra au Siège du 4 au 8 mars 2024.

2. Le programme de travail provisoire figure à l'annexe de la présente note. L'ordre du jour annoté de la session, adopté à la séance d'organisation tenue le 1er juin 2022, a été publié sous la cote A/AC.292/2021/1.

3. On trouvera des informations supplémentaires à l'adresse suivante : https://meetings.unoda.org/open-ended-working-group-on-information-and-communication-technologies-2021.

Merci de recycler

Annexe

Programme de travail provisoire

Lundi 4 mars	
10 heures-13 heures	**Ouverture de la session**
	Déclarations liminaires
	– Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement
	– Président du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025)
	Point 3 de l'ordre du jour : organisation des travaux
15 heures-18 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale**[1]
	Poursuite de l'examen des risques qui se posent ou pourraient se poser dans le domaine de la sécurité numérique, notamment en ce qui concerne la sécurité des données, et des mesures de coopération qui pourraient être prises pour les prévenir et les combattre, en vue de parvenir à une vision commune
Mardi 5 mars	
10 heures-13 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale** (*suite*)
	Poursuite de l'élaboration des règles, normes et principes de comportement responsable des États et définition des moyens de les appliquer et, si nécessaire, d'y apporter des changements ou d'en établir de nouveaux
15 heures-18 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale** (*suite*)
	Manière dont le droit international s'applique à l'utilisation du numérique par les États
Mercredi 6 mars	
10 heures-13 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale** (*suite*)
	Mesures de confiance
15 heures-18 heures	**Session dédiée aux parties prenantes (conformément aux modalités convenues pour la participation des parties prenantes le 22 avril 2022)**[2]

[1] Les États sont fortement encouragés à utiliser les interventions qu'ils feront au titre de chaque question subsidiaire du point 5 de l'ordre du jour pour mettre l'accent sur les sujets et les points de discussion retenus aux fins du suivi dans le deuxième rapport d'activité annuel du groupe de travail (A/78/265).

[2] Voir https://documents.unoda.org/wp-content/uploads/2022/04/Letter-from-OEWG-Chair-22-April-2022.pdf.

Jeudi 7 mars	
10 heures-13 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale** (*suite*) Renforcement des capacités
15 heures-18 heures	**Point 5 de l'ordre du jour : débats sur les questions de fond mentionnées au paragraphe 1 de la résolution 75/240 de l'Assemblée générale** (*suite*) Instauration, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'un dialogue institutionnel régulier fondé sur une large participation des États
Vendredi 8 mars	
10 heures-13 heures	**Point 6 de l'ordre du jour : questions diverses**
15 heures-18 heures	**Clôture de la session** – Observations finales du Président